

ET

INFOS

Mercredi 31 juillet 2024



Rappel de l'ambassadeur d'Algérie à Paris: une réponse appropriée à la décision irréfléchie de la France.

Le Mouvement El-Bina a exprimé, mardi, dans un communiqué, son soutien à la décision souveraine prise par l'Algérie de rappeler son ambassadeur à Paris avec effet immédiat, la qualifiant de réponse appropriée à la décision irréfléchie de la France suite à sa reconnaissance du plan d'autonomie marocain comme "seule base" de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc.

La décision souveraine du Gouvernement algérien de rappeler son ambassadeur à Paris avec effet immédiat est "une réponse appropriée à la décision irréfléchie de la France ayant reconnu le plan marocain d'autonomie au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc", a indiqué le mouvement, ajoutant que la France qui "n'arrive pas à s'affranchir de son complexe colonial, passe outre la réalité néocolonialiste du conflit, au moment où elle devait contribuer, aux côtés de l'Algérie, aux efforts internationaux pour parvenir à un règlement politique, équitable, durable et acceptable de la cause du peuple sahraoui occupé".

Le mouvement a exprimé "sa pleine confiance en la personne du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sa clairvoyance face à la décision irresponsable du gouvernement français et souligne son soutien ferme et fort à toute décision future qu'il pourrait prendre en réponse à la décision de la France qui doit assumer l'entière responsabilité de ses actes déshonorants et de son déni flagrant de

ses engagements internationaux, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, dans la mise en œuvre des résolutions des Nations unies qui ont reconnu la légitimité de la cause sahraouie et le droit du peuple sahraoui à un référendum d'autodétermination".



Soutien de la France au prétendu "plan d'autonomie" au Sahara Occidental:

l'Algérie décide le retrait de son ambassadeur en France

Le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat et la représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme "seule base" de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Le Gouvernement français a fini par donner sa caution franche et catégorique au fait colonial imposé au Sahara Occidental. Ce pas qu'aucun autre Gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le Gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées potentielles", précise la même source.

"En reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme la seule base de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, le Gouvernement français bafoue la légalité internationale, prend fait et cause pour la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, se démarque de tous les efforts patients et persévérants déployés par les Nations Unies à l'effet de parachever la décolonisation du Sahara Occidental et manifeste une abdication des responsabilités particulières qu'il doit assumer, en toutes circonstances, comme membre permanent du Conseil de Sécurité", souligne le communiqué.

En conséquence, "le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat. La représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires", ajoute la même source.

Mines: création d'un comité multisectoriel pour superviser le suivi du projet de Gara Djebilet

Un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en oeuvre du projet minier de Gara Djebilet dans ses deux volets liés aux aspects industriels et aux infrastructures de base, ont indiqué mardi les services du Premier ministre dans un communiqué.

L'état d'avancement de ce projet a fait l'objet d'une communication présentée lors de la réunion du Gouvernement, présidée mardi par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et consacrée au suivi de la mise en oeuvre des orientations du président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire.

Ce projet devrait contribuer "à atteindre les objectifs fixés en termes de diversification de l'économie nationale conformément à la vision stratégique du président de la République de faire progresser le développement économique global en valorisant les richesses et les capacités nationales", selon le communiqué.

A cet égard, "un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en oeuvre de cet important projet et veiller à ce que tous les aspects soient traités pour assurer le bon déroulement de sa réalisation dans les délais impartis", souligne la même source.

Réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs minier, ferroviaire et au traitement des eaux usées.

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement portant sur les secteurs minier et ferroviaire, ainsi que le traitement des eaux usées, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce jour, mardi 30 juillet 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en oeuvre des orientations de Monsieur le Président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire, où le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet minier de Gara Djebilet dans ses

deux volets liés aux aspects industriels et des infrastructures de base, qui contribueraient à atteindre les objectifs fixés en termes de diversification de l'économie nationale conformément à la vision stratégique du Président de la République de faire progresser le développement économique global en valorisant les richesses et les capacités nationales.

A cet égard, un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre de cet important projet et veiller à ce que tous les aspects soient traités pour assurer le bon déroulement de sa réalisation dans les délais impartis.

Le Gouvernement a, également, entendu une communication sur les programmes de développement et de réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées dans le but d'augmenter le taux de réutilisation des eaux traitées, notamment celles destinées à l'irrigation agricole et, ce en exécution des orientations de Monsieur le Président de la République relatives à l'élaboration d'un plan précis et clair pour l'utilisation des eaux traitées dans l'irrigation agricole et les activités industrielles.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication visant à assurer une meilleure prise en charge de la catégorie des enfants et une autre communication relative à la réalisation d'un projet de structure sportive dans la wilaya de Bechar".



[Soutien de la France au prétendu «plan d'autonomie» marocain : L'Algérie retire son ambassadeur en France](#)

La situation de crise diplomatique entre l'Algérie et la France après la décision du gouvernement de retirer son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat, et ce dans le sillage de la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme «seule base» de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc.

La représentation diplomatique algérienne en France est désormais réduite à sa plus simple expression en la confiant à un chargé d'affaires, indique mardi 30 juillet un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger (MAE). Précisant que «le Gouvernement français a fini par donner sa caution franche et catégorique au fait colonial imposé au Sahara Occidental. Ce pas qu'aucun autre Gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le Gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées potentielles».

A travers cette reconnaissance du plan d'autonomie marocain comme la seule base de

règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, le Gouvernement français « bafoue la légalité internationale, prend fait et cause pour la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, se démarque de tous les efforts patients et persévérants déployés par les Nations Unies à l'effet de parachever la décolonisation du Sahara Occidental et manifeste une abdication des responsabilités particulières qu'il doit assumer, en toutes circonstances, comme membre permanent du Conseil de sécurité », relève la même source.

En conséquence, «le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat. La représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires», conclut le communiqué du MAE. Cette action s'inscrit en droite ligne des termes sévères exprimés par l'Algérie immédiatement après avoir été informée officiellement par les autorités françaises de ce changement de cap dans les positions de la France par rapport à ce dossier.

Pour rappel, l'Algérie a exprimé sa « profonde désapprobation» de la décision «inattendue, inopportune et contre-productive» de la France d'apporter son soutien au plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara Occidental », non sans prévenir que le Gouvernement algérien «tirera toutes les conséquences qui découlent de cette décision française» et dont le Gouvernement français «assume seul la pleine et entière responsabilité».

Dans son communiqué, le MAE a souligné que «la décision française relève manifestement d'un calcul politique douteux, d'un a priori moralement contestable et de lectures juridiques que rien ne conforte et rien ne justifie».

Pour le MAE, «bien plus et alors même que la communauté internationale est convaincue depuis longtemps que la question du Sahara Occidental relève indubitablement d'un processus de décolonisation à parachever, cette même décision française vient en pervertir et fausser les données en donnant une caution à un fait colonial et en apportant un soutien injustifiable à une souveraineté contestée et contestable du Maroc sur le territoire du Sahara Occidental». Une décision qui « ne sert absolument pas l'objectif de la paix au Sahara Occidental, qu'elle aide à prolonger une impasse et qu'elle justifie et aide à consolider le fait accompli colonial dans ce territoire», a-t-il encore déploré.

Notons que l'Algérie a eu recours au rappel de son ambassadeur à Paris pour consultation à deux reprises durant ces trois dernières années, une première fois, en octobre 2021, à la suite de propos jugés « acerbes » du président français sur la

situation en Algérie, et une seconde fois, en février 2023, dans le sillage de l'affaire de l'exfiltration d'une Franco-Algérienne poursuivie par la justice algérienne.



[Nouvelle crise avec la France: L'Algérie rappelle son ambassadeur à Paris](#)

Le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat et la représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme « seule base » de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

« Le Gouvernement français a fini par donner sa caution franche et catégorique au fait colonial imposé au Sahara Occidental. Ce pas qu'aucun autre Gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le Gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées potentielles », précise la même source.

« En reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme la seule base de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, le Gouvernement français bafoue la légalité internationale, prend fait et cause pour la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, se démarque de tous les efforts patients et persévérants déployés par les Nations Unies à l'effet de parachever la décolonisation du Sahara Occidental et manifeste une abdication des responsabilités particulières qu'il doit assumer, en toutes circonstances, comme membre permanent du Conseil de Sécurité », souligne le communiqué.

En conséquence, « le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat. La représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires », ajoute la même source.

Cette décision intervient suite à la lettre envoyée par le président Français Emmanuel Macron au roi du Maroc dans laquelle il considère que « le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine », une posture qui s'inscrit en porte à faux avec le droit international notamment les résolutions de l'ONU sur la décolonisation du Sahara occidental.

L'extrait de rôle et le certificat de non-imposition ne sont plus exigés
Allègement du dossier de la bourse universitaire.



Annulation de l'extrait de rôle y compris du certificat de non-imposition du dossier de demande de bourse universitaire, c'est ce qu'a annoncé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué rendu public hier mardi. Une bonne nouvelle pour les universitaires, l'obtention de la bourse d'étude va connaître une souplesse assez significative dès la prochaine rentrée universitaire 2024/2025 en raison de la suppression de l'extrait de rôle et du certificat de non-imposition, suite à une démarche annoncée, hier mardi, par la Direction générale des impôts (DGI), où cette dernière a expliqué à travers un communiqué les détails de cette décision.

«La Direction générale des impôts (DGI) informe les étudiants désirant bénéficier de la bourse des études supérieures qu'il a été décidé, dans le cadre de simplification des procédures administratives, l'annulation de l'extrait de rôle et du certificat de non-imposition du dossier de demande de bourse, et ce, à compter de l'année universitaire 2024-2025», lit-on dans le communiqué.

Dans cette intention, et dans le souci d'éviter les embouteillages dans les bureaux relevant de la DGI, cette dernière a appelé les étudiants concernés par cette décision «de ne pas se rendre aux bureaux des recettes des impôts pour demander ces documents», lit-on dans ledit document.

Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite des réformes pour le développement de l'Université algérienne, une stratégie a été récemment mise en place par le ministère de l'Enseignement supérieur pour asseoir un cadre national de certification et de qualification universitaire. Une stratégie qui se base et se repose sur le rôle de l'Université classique, c'est ce qu'a révélé, hier mardi, le chargé de mission auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mesrs), en l'occurrence Abdelkrim Harzallah lors de son intervention à l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne.

Le missionnaire du ministère de l'Enseignement supérieur a déclaré, hier, sur les ondes de la Chaîne III, que la mise en avant de l'Université classique, voire le savoir des connaissances, est une «première en Algérie», car «elle se projette dans une approche dominée par la compétence et le savoir», précise-t-il. Selon lui, cette nouvelle démarche, voire approche, va donner un meilleur équilibre entre la formation universitaire et l'emploi, vers le monde du travail, «elle permettra l'ouverture davantage de l'établissement universitaire et de recherche sur le milieu de l'emploi afin d'assurer l'adéquation formation-emploi», explique Abdelkrim Harzallah sur les ondes de la Chaîne III. Le représentant du Mesrs a, en revanche, déploré «le manque de ce dispositif sur l'échiquier économique en général et celui de l'Université en particulier», tout en insistant sur «la nécessaire classification des titres et diplômes algériens selon des critères descriptifs afin de permettre à la fois une visibilité de notre système de formation et en milieu du travail de mieux se positionner», évoque-t-il. Avant de conclure son court passage à l'émission «L'invité de la rédaction», Abdelkrim Harzallah a appelé, hier sur les ondes de la Radio algérienne, à l'émergence des connaissances de pratique au lieu de se contenter uniquement sur les théories, «cela nous permettra à faire connaître à nos partenaires, du milieu de l'emploi, ce que nous faisons en termes de compétences et pas uniquement en savoir», a conclut le chargé de mission auprès de la tutelle.



[Ghar Djebilet et stations de traitement des eaux usées](#)

[Les priorités du gouvernement](#)

Le gouvernement s'est réuni, hier. Des projets aux retombées multiples étaient à l'ordre du jour.

Le gouvernement veut «accélérer» Ghar Djebilet! Ce projet des plus ambitieux s'est encore invité à la table du gouvernement. En effet, la réunion du gouvernement qui a été présidée, hier, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a été consacrée au suivi de

la mise en oeuvre des directives du président de la République concernant les projets structurels des secteurs des mines et des chemins de fer. «Lors de cette réunion, le gouvernement a écouté une présentation sur l'avancement du projet minier de Ghar Djebilet, tant sur les aspects industriels que sur les infrastructures de base», indique le communiqué sanctionnant cette réunion. «Ce projet est crucial pour atteindre les objectifs fixés en matière de diversification de l'économie nationale, conformément à la vision stratégique du président de la République visant à stimuler le développement économique global par la valorisation des ressources et des capacités nationales», ajoute la même source. Ce projet cher au président Tebboune est stratégique pour la diversification économique du pays. Il doit produire 40 à 50 millions tonnes/an. Ce qui doit permettre à l'Algérie de gagner des milliards de dollars. L'importance de ce projet réside dans sa capacité à renforcer les bases économiques du pays. Il représente une opportunité majeure pour l'Algérie de se positionner comme un acteur clé dans le secteur minier international. «Grâce à ce projet, l'Algérie va figurer parmi les grands pays exportateurs de minerai dans le monde», a assuré le président Tebboune, jeudi dernier, devant le patronat. Néanmoins, Ghar Djebilet est une pierre angulaire de la stratégie de diversification de l'économie nationale. Il ne s'agit pas seulement d'extraire des ressources, mais de les transformer localement, créant ainsi de la valeur ajoutée et des emplois. Il devrait contribuer de manière significative à la croissance du PIB. «L'Algérie rejoindra le giron des grandes économies émergentes et les chaînes de valeurs mondiales et atteindra un PIB de plus de 400 milliards de dollars à la fin 2027», s'est engagé le premier magistrat du pays. Les retombées attendues de ce projet sont donc multiples. D'où l'insistance du chef de l'État à accélérer la cadence des travaux. Pour garantir la réussite de ce projet ambitieux, une commission mixte multisectorielle a été créée. «Elle est chargée de superviser l'exécution du projet et de résoudre toutes les questions nécessaires pour assurer son bon déroulement dans les délais impartis», précise le communiqué du gouvernement. La création de cette commission est une étape cruciale pour une coordination efficace entre les différents secteurs impliqués. Le gouvernement a également entendu une présentation sur les programmes de réhabilitation et de développement des stations de traitement des eaux usées. L'objectif est d'augmenter le taux de réutilisation des eaux traitées, en particulier pour l'irrigation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République concernant l'élaboration d'un plan rigoureux et clair pour l'utilisation des eaux traitées dans les activités agricoles et industrielles. L'optimisation de la gestion des ressources en eau est devenue une priorité nationale. L'augmentation de la réutilisation des eaux usées traitées permet non seulement de préserver les ressources hydriques limitées mais aussi de répondre aux besoins croissants en irrigation agricole, particulièrement dans les zones arides. En outre, le gouvernement a examiné une présentation visant à améliorer les conditions de prise en charge de l'enfance. Enfin, le

gouvernement a discuté de la réalisation d'un projet d'infrastructure sportive dans la wilaya de Béchar.



[La dette américaine dépasse 35000 milliards de dollars](#)

La dette publique totale du gouvernement fédéral des États-Unis a dépassé, pour la première fois, les 35000 milliards de dollars, suscitant à nouveau des inquiétudes quant à l'aggravation du problème de la dette et à ses implications pour l'économie nationale. L'encours total de la dette publique est passé, vendredi, à 35000 milliards de dollars, selon le relevé quotidien du département du Trésor. Ce relevé est mis à jour à la fin de chaque journée ouvrable à l'aide des données du jour ouvrable précédent. Fin décembre 2023, soit il y a à peine sept mois, la dette nationale américaine avait déjà dépassé les 34 000 milliards de dollars. Trois mois auparavant, les États-Unis avaient franchi une étape historique en dépassant les 33000 milliards de dollars de dette. L'emprunt continu a progressé de manière aussi imprudente qu'inébranlable, a déclaré, dans un communiqué, Maya MacGuineas, présidente du Comité pour un budget fédéral responsable.



[Soutien de la France au prétendu «plan d'autonomie» au Sahara Occidental : L'Algérie retire son ambassadeur à paris](#)

Le gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française, avec effet immédiat, et la représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme «seule base» de règlement du conflit du Sahara occidental, dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«Le gouvernement français a fini par donner sa caution franche et catégorique au fait colonial imposé au Sahara occidental. Ce pas, qu'aucun autre gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées

potentielles», lit-on dans le communiqué du MAE. «En reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme la seule base de règlement du conflit du Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, le gouvernement français bafoue la légalité internationale et prend fait et cause pour la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Aussi, il se démarque de tous les efforts patients et persévérants déployés par les Nations unies à l'effet de parachever la décolonisation du Sahara occidental et manifeste une abdication des responsabilités particulières qu'il doit assumer, en toutes circonstances, comme membre permanent du Conseil de sécurité», souligne le communiqué.

La France à côté de l'histoire

La France a fait un pas important en direction de Rabat, hier, renforçant son soutien au plan marocain pour le Sahara occidental. Le message adressé au roi du Maroc Mohammed VI par le Président français Emmanuel Macron est une nouvelle preuve que Paris écrit son avenir en amplifiant ses erreurs passées. En proclamant que «le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine», la France de Macron ne fait que théâtraliser le faux et escamoter le vrai. Ce à quoi nous avons affaire n'est que l'indice pleinement visible d'une France mue par un «animus dominandi», une pulsion innée qui pousse Paris à s'affirmer, encore une fois, dans le hors cadre diplomatique. Le Cabinet royal marocain a affirmé, hier, que la France avait renforcé son soutien au plan marocain sur le Sahara occidental, considérant qu'il s'agissait de «la seule base» permettant de résoudre le conflit de près de cinquante ans avec les indépendantistes du Polisario. Faux ! Le sort inévitable de ces manœuvres discursives et inflation verbales déroutantes ne sera autre que l'impasse, puis l'échec. Car, comme le montre la diplomatie algérienne, chaque initiative ou proposition ne renvoyant pas aux préoccupations profondes et historiques du peuple sahraoui est sans issue. «La seule base» pour une solution permanente est d'appliquer les résolutions adoptées par l'ONU et d'accorder aux Sahraouis leurs droits. Contrairement à l'Algérie, qui raisonne en termes d'intérêts à long terme, la France pratique, au gré des époques et des moyens, le replâtrage en fonction des positions et des bénéfices économiques immédiats. De ce fait, elle vient au secours d'un régime marocain colonisateur et expansionniste. La configuration de la politique étrangère française mène à des alliances incongrues. Nous sommes face à une forme d'arrogance des deux parties, le Maroc, par sa normalisation avec Israël, et la France, avec une certaine nostalgie d'un empire colonial en déclin. Cet état de fait montre ô combien le déficit démocratique du régime du Makhzen, mêlé à la cécité diplomatique de la France, impacte les relations intermaghrébines et constitue un prétexte historique à de multiples différends, conflits ou rivalités de voisinage. Le régime du Makhzen va jusqu'à «considérer désormais la région comme sa zone d'influence, où il compte s'imposer comme puissance régionale, porté par ses nouveaux alliés». Il faut dire que le Maroc a changé de ton depuis l'intrusion de l'entité sioniste dans la région. Cependant, les

victoires diplomatiques de l'Algérie, dans la défense de la cause sahraouie, balaient la vanité des ambitions néocoloniales de Paris et les errements obscurs de Rabat. En aucun cas, l'alignement inconditionnel de la France sur les propositions du régime marocain ou les délires épisodiquement placardés de certains autres pays fébriles ne peut constituer un prélude à des transformations positives futures dans la région. Dans ses relations avec l'Algérie, la France adopte toujours les mêmes méthodes faites d'inflation verbale, de calculs étroits et de soutien indéfectible aux pires déviations des ennemis de l'Algérie. Paris s'est toujours situé à côté des faits, avec une constance remarquable, pour se faire prendre aux filets de sa propre logique retorse.

La faillite néocoloniale

Il faut se souvenir que ce retrait de notre ambassadeur en France ne constitue pas un précédent, notamment ces dernières années. Ainsi, en octobre 2021, Mohamed Antar Daoud a été rappelé «pour consultations», une décision qui traduisait le «rejet de toute ingérence dans les affaires intérieures». Cela faisait suite aux déclarations insipides du Président français portant une atteinte intolérable à la mémoire des valeureux martyrs ayant sacrifié leur vie dans leur résistance héroïque à l'invasion coloniale française. La France ampute sciemment la réalité de certaines de ces occurrences et les déforme afin de les rendre compatibles avec un système de représentation politiquement néocolonialiste. La volonté d'hégémonie et l'interventionnisme sont des complémentarités qui ne se voilent pas et sont simultanément visibles.

Sérénité à Alger et outrecuidance à Paris

En février 2023, le Président Tebboune a décidé de rappeler notre ambassadeur à Paris, Saïd Moussi, «pour consultations». L'Algérie a protesté fermement contre l'exfiltration clandestine et illégale d'une ressortissante algérienne, dont la présence physique sur le territoire national est prescrite par la justice algérienne. L'histoire des relations algéro-françaises a déjà corroboré cette hypothèse ; le moindre appel, par l'Algérie, à la sérénité et au respect des normes diplomatiques et des exigences du respect de la souveraineté nationale se fracasse sur l'escalade politicienne des responsables français. On y trouve les relents du «complexe du colonisateur», toujours incapable de saisir ce que signifient les concepts de l'indépendance et de la souveraineté». Par cet acte inamicale, la France officielle vient de franchir le Rubicon. L'Algérie sait faire la différence entre le peuple français et la France néocoloniale.

Réunion du gouvernement : Focus sur Gara Djebilet

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations du président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire, liés essentiellement au projet minier de Gara Djebilet. Selon un communiqué des services du Premier ministre, il a été décidé de la création d'un comité conjoint multisectoriel, pour «superviser» le suivi de la mise en œuvre de cet «important» projet et de «veiller» à ce que «tous les aspects» soient traités, pour assurer le «bon» déroulement de sa réalisation dans «les délais impartis». «Le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet minier de Gara Djebilet dans ses deux volets liés aux aspects industriels et aux infrastructures de base, qui contribueraient à atteindre les objectifs fixés, en termes de diversification de l'économie nationale, conformément à la vision stratégique du président de la République de faire progresser le développement économique global, en valorisant les richesses et les capacités nationales», a indiqué la même source. Cette dernière a révélé un autre sujet, non moins important, abordé par le gouvernement, en l'occurrence le programme de développement et de réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées, dont une communication a été présentée, lors de cette réunion. L'objectif de ce programme vise à augmenter le taux de réutilisation des eaux traitées, notamment celles destinées à l'irrigation agricole, et ce, «en exécution» des orientations du président de la République relatives à l'élaboration d'un plan «précis» et «clair», pour l'utilisation des eaux traitées dans l'irrigation agricole et les activités industrielles. À noter enfin que le gouvernement a entendu une communication visant à assurer une meilleure prise en charge de la catégorie des enfants et une autre communication relative à la réalisation d'un projet de structure sportive dans la wilaya de Béchar. Pour les pouvoirs publics, le gisement de Gara Djebilet est un jalon pour la diversification économique à laquelle le président de la République y tient énormément. Eu égard à l'importance stratégique du projet de Gara Djebilet, le Président a mis l'accent, lors de la réunion du Conseil des ministres, sur l'importance de «faire preuve de rigueur dans le cadre d'une vision prospective, dans la concrétisation de ce type de projet, conformément aux normes scientifiques et technologiques, au mieux des intérêts du pays et du citoyen, afin de contribuer à l'amélioration de son niveau de vie». Le gisement recèle plus de 3 milliards de tonnes de réserves, dont 1,7 milliard de tonnes exploitables. Selon les prévisions, dans la phase d'exploitation (2022-2025), est attendue une capacité de production du minerai variant entre 2 et 3 millions de tonnes de minerai de fer par an, pour atteindre 40-50 millions tonnes/an, à partir de 2026. Ce projet stratégique constitue un levier de

l'industrie sidérurgique en Algérie et favorisera la réalisation de mégaprojets, comme le renforcement du réseau ferroviaire en Algérie.



Cash Assurances : Augmentation du capital à 20 milliards de DA

La Compagnie Cash Assurances a annoncé l'augmentation de son capital social de 33%, soit de 15 à 20 milliards de dinars, affirmant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la compagnie. Réalisée par l'incorporation de réserves d'un montant de cinq milliards de DA conformément aux résolutions de l'AG des actionnaires, réunie le 28 mars dernier, cette augmentation du capital social intervient «en droite ligne avec sa stratégie de développement responsable et ambitieuse», explique un communiqué de la compagnie. L'opération d'une «haute importance» s'inscrit dans le cadre de la «détermination» de la compagnie à renforcer, en permanence, «ses gages de performance et de solvabilité, et à continuer de décliner dans les meilleures conditions l'ensemble des axes directeurs inscrits dans son plan stratégique 2024-2028», a-t-on souligné. Elle témoigne aussi de la «confiance et de l'engagement» des actionnaires de la compagnie qui «soutiennent fermement la société dans son objectif de consolider durablement son positionnement en tant qu'acteur de référence sur le marché national, inspirant par ses performances robustes et constantes, son esprit d'innovation, sa fiabilité et sa capacité à honorer ses engagements». Détenue par Sonatrach (actionnaire majoritaire), Naftal, la CAAR et la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Cash Assurances avait enclenché, en 2020, un processus de recapitalisation à travers une augmentation de son capital social de 7,8 mds DA à 10 mds DA avant d'effectuer une nouvelle augmentation de 5 mds DA en 2023.



Fabrication à l'échelle locale d'équipements pétroliers de haute technologie : Sonatrach s'engage avec le canadien Stream-Flo Industries Ltd

Sonatrach a procédé, hier, au siège de sa direction générale, à la signature d'un Protocole d'entente et d'un Accord de confidentialité avec la société canadienne Stream-Flo Industries Ltd. Cet engagement, indique un communiqué du groupe, permettra de de «cadrer les travaux qui porteront sur l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte, spécialisée dans la fabrication des composants de têtes de puits, têtes de production et des accessoires d'équipements Oil & Gas ».

Cet engagement, indique un communiqué du groupe, permettra de « cadrer les travaux qui porteront sur l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte, spécialisée dans la fabrication des composants de têtes de puits, têtes de production et des accessoires d'équipements Oil & Gas ». Ce protocole d'entente, explique également Sonatrach, s'inscrit dans le cadre de sa stratégie « visant à renforcer sa maîtrise des processus inhérents à son plan de développement, notamment à travers la conclusion de partenariats à forte valeur ajoutée ayant pour objectif la fabrication, à l'échelle locale, d'équipements pétroliers de haute technologie et la fourniture des services qui leur sont liés, ainsi que la formation spécialisée, le transfert de connaissance, de savoir-faire et le transfert technologique ». A propos de son partenaire, Sonatrach n'a pas manqué à relever que Stream-Flo Industries Ltd est un « acteur reconnu à l'échelle internationale disposant de moyens techniques et technologiques conséquents, ainsi que de l'expertise dans la fabrication, la maintenance et la commercialisation des composants de têtes de puits et têtes de production, de leurs accessoires et de la prestation de services liés ». En visite d'inspection dans la zone industrielle d'Arzew (Oran), le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné l'engagement du groupe public à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité productive dans ses installations industrielles. En juin dernier, le groupe Sonatrach et le groupe chinois Sinopec ont affirmé leur volonté de renforcer la coopération et le partenariat bilatéral dans le domaine des hydrocarbures, notamment en matière de technologies d'exploitation et de fabrication d'équipements. Aujourd'hui, il y a lieu de dire que Sonatrach mène une belle offensive avec d'importants accords signés avec de grandes compagnies mondiales dans les domaines pétrolier, gazier...et de l'hydrogène. En matière de torchage, Sonatrach s'est engagée à réduire à moins de 1% le taux de torchage et 0% le taux de torchage de routine, à l'horizon 2030, dans le cadre de l'initiative « Zero Routine Flaring by 2030 » (ZRF) à laquelle elle a adhéré. En ce qui concerne les émissions fugitives de méthane, leurs évaluations et leurs réductions représentent pour la compagnie un enjeu climatique, mais aussi économique. C'est pourquoi, avait déclaré M. Hachichi, « nous avons mis en place un important programme visant à détecter, à réparer et à prévenir rapidement l'ensemble des fuites et des mises à l'évent. Nous envisageons aussi de cartographier l'ensemble de nos émissions de méthane tout au long des chaînes gazière et pétrolière en nous appuyant sur des approches descendantes, notamment l'utilisation de l'outil satellitaire à travers la convention de coopération que nous avons conclue avec l'Agence spatiale algérienne ASAL et nous adoptons aussi des approches ascendantes, à l'instar des campagnes de détection des fuites et de leurs réparations ». En début juillet, Sonatrach a adopté une stratégie globale de gestion des risques de cybersécurité, fondée sur la mise en œuvre des politiques préventives basées sur les dernières technologies, la prise de mesures strictes pour protéger les données et les systèmes vitaux. A Sonatrach, rien n'est laissé au hasard.

Cérémonie d'investiture du nouveau président de la République d'Iran : Boughali représente le président de la République

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a pris part, hier à Téhéran, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République islamique d'Iran, M. Massoud Pezeshkian, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire. La cérémonie d'investiture se tiendra en présence de chefs d'État et de gouvernements et de leurs représentants de différents pays, a précisé le communiqué.



Algérie-Chine : Un partenariat stratégique global qui a atteint de nouveaux sommets

L'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Li Jian, a indiqué que le partenariat stratégique global sino-algérien avait atteint de nouveaux sommets sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, Xi Jinping.

Lors d'une cérémonie organisée, hier lundi au siège de l'ambassade à Alger, à l'occasion de la célébration du 97^e anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de libération de Chine, M. Li Jian s'est félicité des nouveaux sommets atteints par le partenariat stratégique global entre les deux pays, rappelant que la Chine était l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie.

En effet, les échanges commerciaux bilatéraux ont dépassé pour la première fois la barre des 10 milliards de dollars en 2023, la coopération sur des projets stratégiques tels que la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Bechar progresse régulièrement et de nouveaux domaines tels que la numérisation et les énergies nouvelles se développent, a précisé l'ambassadeur.

Il a, par ailleurs, évoqué le soutien de son pays à la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, soulignant que les moudjahidine de la Guerre de libération «demeurent la fierté de toute la nation algérienne et un symbole mémorial de l'amitié entre nos deux pays».

Il a également salué le niveau de coopération entre l'Armée nationale populaire (ANP) et son homologue chinoise.

Evoquant la cause palestinienne, l'ambassadeur chinois a affirmé que les efforts de Pékin pour mettre fin à la division et renforcer l'unité nationale palestinienne s'inscrivaient dans la continuité de l'événement de réconciliation des factions palestiniennes tenu sous l'égide de l'Algérie.



[Italie et Banque africaine de développement : 400 millions d'euros pour le secteur privé en Afrique.](#)

La Cassa Depositi e Prestiti (CDP), institution nationale de promotion de l'Italie et le Groupe de la Banque africaine de développement prévoient d'investir ensemble jusqu'à 400 millions d'euros sur cinq ans pour accélérer la croissance du secteur privé du continent grâce à la Plateforme pour la croissance et la résilience en Afrique (GRAF) nouvellement mise en place.

A travers cette collaboration, il sera question de soutenir la croissance économique du continent par le biais de projets stratégiques ciblés.

Chaque institution contribuera à hauteur de 200 millions d'euros qui seront injectés dans l'économie africaine par le biais de fonds de capital-investissement et de capital-risque opérant dans trois domaines principaux : la sécurité alimentaire, la croissance des PME locales et les infrastructures durables. La plateforme pour la croissance et la résilience en Afrique mobilisera 350 millions d'euros supplémentaires provenant d'autres sources pour porter l'enveloppe à 750 millions d'euros.

«Grâce à notre collaboration renouvelée avec le Groupe de la Banque africaine de développement, nous sommes en train de mettre en place un nouveau canal important qui aidera à mobiliser près de 750 millions d'euros en faveur de projets et d'initiatives qui doivent profiter directement à l'Afrique, a déclaré Dario Scannapieco, président et directeur général de la Cassa Depositi e Prestiti. Cet effort s'inscrit dans le droit fil de l'engagement pris par notre gouvernement dans le cadre du Plan Mattei.

Cash Assurances augmente son capital de 15 à 20 milliards de dinars

La Compagnie «Cash Assurances» a annoncé, mardi dans un communiqué, l'augmentation de son capital social de 33%, soit de 15 à 20 milliards de dinars, affirmant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la compagnie.

Réalisée par l'incorporation de réserves, d'un montant de cinq milliards de dinars algériens, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 28 mars dernier, cette augmentation du capital social intervient «en droite ligne avec sa stratégie de développement responsable et ambitieuse», explique le communiqué.

L'opération d'une «haute importance» s'inscrit dans le cadre de la «détermination» de la compagnie à renforcer, en permanence, «ses gages de performance et de solvabilité, et à continuer de décliner dans les meilleures conditions l'ensemble des axes directeurs inscrits dans son plan stratégique 2024-2028», a-t-on souligné.

Elle témoigne aussi de la «confiance et de l'engagement» des actionnaires de la compagnie qui «soutiennent fermement la société dans son objectif de consolider durablement son positionnement en tant qu'acteur de référence sur le marché national, inspirant par ses performances robustes et constantes, son esprit d'innovation, sa fiabilité et sa capacité à honorer ses engagements».

Détenue par Sonatrach (actionnaire majoritaire), Naftal, la CAAR et la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Cash Assurances avait enclenché en 2020 un processus de recapitalisation, à travers une augmentation de son capital social de 7,8 mds DA à 10 mds DA avant d'effectuer une nouvelle augmentation de 5 mds DA en 2023.

عن وقائع التلاعب بالقيمة الحقيقية لأسعار السيارات المستوردة التماس 10 سنوات حبساً نافذا لإطارات الجمارك

التمس وكيل الجمهورية لدى محكمة القطب الجزائري الاقتصادي والمالي بسيدي أمحمد بالجزائر العاصمة، الثلاثاء، أقصى عقوبات في حق المتهمين المتابعين في ملف فساد المتعلق بـ"استيراد السيارات"، إذ طالب بتوقيع عقوبة وصلت إلى 10 سنوات حبسا نافذا في حق إطارات الجمارك، مقابل 6 و 7 سنوات لوكلاء العبور والمصرحين الجمركيين و 5 سنوات لمستوردي السيارات، مع مصادرة جميع المحجوزات.

وفي تفاصيل الطلبات التي تقدم بها وكيل الجمهورية للقطب، فقد التمس توقيع عقوبة 10 سنوات وغرامة مالية بمليون دينار في حق مفتشي التصفية للجمارك الموقوفين، و 5 سنوات لغير الموقوفين، مقابل 5 سنوات حبسا نافذا وغرامة مالية قدرها 500 ألف دينار جزائري في حق كل من المدير الجهوي للجمارك ورئيس مفتشية الأقسام للجمارك بميناء الجزائر.

فيما طالبت النيابة بتسليط عقوبات تتراوح بين 5 و 6 و 7 سنوات وغرامة مالية تقدر بين مليون دينار و 500 ألف دينار جزائري لوكلاء عبور ومصرحي جمارك، في حين التمس من القاضي إدانة مستوردين خواص بعقوبات تتراوح بين 3 و 5 سنوات حبسا نافذا، مع مصادرة جميع المحجوزات التي كانت تم تجميدها من طرف قاضي التحقيق لدى القطب الجزائري الاقتصادي والمالي.

وفي مرافعة مطوّلة لوكيل الجمهورية وصف وقائع الحال بـ"الخطيرة جدا على الاقتصاد الوطني والنهب الممنهج لأموال الشعب"، معتبرا "أن المتهمين من فئة هؤلاء الإطارات التي وضعت فيهم الدولة "الثقة الكاملة" داسوا على قوانين الجمهورية واستغلوا وظائفهم لتبديد الأموال التي من المفروض تحصيلها "لفائدة الخزينة العمومية".

واستهلّ ممثل الحق العام بمرافعته بالقول "سيدي الرئيس، ملف الحال شمل مجموعة من الخواص الذين قاموا باستيراد السيارات وخاصة الفاخرة منها ذات المحركات الكبيرة عن طريق التصريح بقيم مخفضة غير حقيقية للفواتير، وصل إلى نصف السعر الحقيقي للسيارة، مما تسبب في التهرب الضريبي، بغية ، مما كبد الخزينة 193 "TVA- DD" الحصول على تخفيضات في قيمة الرسوم والحقوق الجمركية "مليار سنتيم، وهي المبالغ التي كشفت عنها الخبرة القضائية

وحّد الوكيل خلال مرافعته المسؤولية الجزائية للمتهمين من خلال تقسيمها إلى ثلاثة أجزاء "المسؤولية الجزائية الواقعة على مفتشي التصفية والمفتشين الرئيسيين للجمارك، تكمن أولا في دورهم المتمثل في تحديد القيمة لدى الجمارك للبضائع المستوردة والمتعلقة في قضية الحال بالمركبات بصفتهم ممثلين الجمارك، فهم يتمتعون بالسلطة التقديرية وفقا لما تنص عليه المادة 16 مكرر 1، مكرر 2 ، مكرر 3، "مكرر 4 على سبيل التنظيم ومن ثم الاعتماد عليها وجوبا

وفصلت النيابة في المادة 16 وما بعدها من قانون الجمارك، والتي أكد أنها تنص على أن القيمة لدى الجمارك يجب أن تؤخذ على أساس القيمة التعاقدية أي السعر المدفوع فعلا والمستحق عن بيع البضائع من أجل التصدير إلى الإقليم الجمركي الجزائري، قائلا: "سيدي الرئيس، في قضية الحال لم يتم الاعتماد عليها، بل أن مفتشي التصفية قاموا بمراجعة القيمة بشكل طفيف جدا من دون الاستناد إلى هذه المادة، بل

لتحديد قيمة (GATS) اعتمدوا على السلطة التقديرية، وكان من الأجدد الاطلاع على المادة 7 من اتفاقية البضائع وكذا تحديد المعايير، ومع هذا فإن إدارة الجمارك تدخلت وتحملت مسؤوليتها الكاملة من خلال "إصدارها للمنشور 63 / 2010 الذي يحدد قيمة البضاعة للجمركة

وعاد ممثل الحق العام إلى الدليل المرجعي الفرنسي للسيارات بالقول "سيدي الرئيس عندما نتحدث عن ، وسيلة أو نشرية دورية تتضمن كل ما يتعلق (ARGUS) وكأننا نطقنا بعبارة قبيحة، فما هو (ARGUS) بسوق أسعار السيارات في أوروبا.. فعلا هو ليس قانونا مقدسا وليس وجوبيا الاستعانة به.. وفي كل الأحوال هذا خيار إدارة الجمارك، اختارت الاعتماد على هذا الدليل وبيانات أخرى وهو اختيار سيء، "لكن موظفي الجمارك ملزمون بالعمل بهذه المناهج، وهو الأمر الذي جرهم اليوم إلى المحاكمة وتابع "سيدي الرئيس، التحقيق بيّن أن القيمة المخفضة رهيبه جدا وصلت إلى 85 بالمائة، مما تسبب في خسائر تجاوزت 193 مليار سنتيم، كما أثبتته الخبرة القضائية أنها مبالغ كبيرة وكبيرة"، محددًا المسؤوليات الواقعة على كل متهم حسب الوظيفة والمنصب وقال إن هؤلاء تسببوا فعلا في نزيف "الأموال العمومية

وانتقل وكيل الجمهورية إلى المسؤولية الجزائية التي تقع على المستوردين الخواص، وقال إنه تبين من التحقيق أنهم قاموا باستيراد السيارات من الخارج وقدموها للجمركة بالتصريح بقيم منخفضة مقارنة بالقيم الحقيقية لها أو مقارنة بالقيم المرجعية، مؤكدا وجود قرائن على أن ذلك تم بتسهيل وتواطؤ من عناصر الجمارك العاملين على مستوى مفتشية أقسام الجمارك والأنظمة الخاصة لميناء الجزائر وهو ما مكثهم من جمركة السيارات وإخراجها من دون دفع الحقوق والرسوم الجمركية المستحقة لفائدة الدولة بالمبلغ الذي حددته الخبرة القضائية

كما توجد قرائن قوية، يضيف ممثل نيابة الجمهورية، على أن المتهمين قدموا للجمركة فواتير تتضمن قيما مخفضة وغير حقيقية بهدف التملص من الأداءات المستحقة للخزينة العمومية، حيث أن الخبرة القضائية التي أمر بها قاضي التحقيق بينت بوضوح لاسيما في الجدول الملحق الأول كل عمليات الاستيراد والمبالغ المصرح بها والقيم المرجعية لكل سيارة والفرق الموجود بينهما

المال العام ذهب إلى جيوب المستوردين

واستهجن ممثل الحق العام تصريحات المتهمين خلال المحاكمة، قائلا: "جل المستوردين تظاهروا بالبساطة، البعض ليس الكل، أظهروا نوعا من البلادة، حيث يدعون أنه لا أحد منهم يعرف ولا تربطه أي علاقة بالجمركيين.. هذا أمر غير معقول فإن دل فإنما يدل على شيء وهو قلة الاحترام لهيئة المحكمة ومحاولة التهرب من المسؤولية الجزائية عن التهم الموجهة إليهم.. سيدي الرئيس، جوهر قضية "الحال كله يتعلق بالمال العام الذي تم تبديده والذي ذهب إلى جيوب المستوردين

وتنتقل النيابة إلى المسؤولية الجزائية الواقعة على وكلاء العبور والمصرحين الجمركيين، حينما قال ممثلها "أعتقد أنهم عقدة وحلقة الوصل بين المستوردين ومفتشي الجمارك في عملية النهب الممنهج "للسوم الجمركية ومسؤوليتهم كبيرة وكبيرة جدا

واختتم وكيل الجمهورية مرافعة بالقول "سيدي الرئيس، تعودنا منذ انطلاق المحاكمات على مستوى القطب أن نسمع ونرى الأرقام والملفات التي لا تقل خطورة عن هذا الملف، الذي كبد خزينة الدولة 193 مليار سنتيم، فما هي خزينة الدولة وما هي الخزينة العمومية إلا أموال الشعب التي من المفروض أن يستفيد منها من خلال بناء المستشفيات وتشبيد السكنات والطرق والبنى التحتية التي يستفيد منها البلاد "والعباد

آلاف مليار للخزينة كتعويض عن خسائر الخزينة 5

ومن جهتها طالبت الخزينة العمومية من هيئة المحكمة تعويضها بـ5 آلاف مليار سنتيم، كخسائر تكبدتها في وقائع الحال.

وقال الوكيل القضائي للخزينة العمومية، صيفي أبو بكر، إن الوقائع ثابتة في حق المتهمين لاسيما إطرارات الجمارك، الذين أحقوا ضررا مباشرا للخزينة العمومية من خلال حرمانها من تحصيل الرسوم الجمركية للسيارات المستوردة من الخارج عن طريق تزوير الفواتير لأزيد من 879 عملية شراء مشبوهة، على حد تعبيره.



قرارات الرئيس تبون الأخيرة تنعش نشاط التصدير خارج المحروقات مليون دولار.. عائدات السكر والعجائن الغذائية والتجهيزات الكهرومنزلية 700

كشف نائب رئيس الجمعية الوطنية للمصدرين الجزائريين، علي باي ناصري، أن القرارات المتخذة من طرف رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، خلال حفل توزيع الجوائز على أحسن المصدرين لسنة 2024، ستتيح ضخ ما يقارب 700 مليون دولار في الصادرات الجزائرية خارج المحروقات خلال سنة واحدة.

وينقسم هذا المبلغ بين 600 مليون دولار للسكر والمعجنات الغذائية وأزيد من 60 مليون دولار لقطع غيار التجهيزات الكهرومنزلية، أي 95 مليار دينار أو ما يساوي 9500 مليار سنتيم. وأضح ناصري في إفادة لـ"الشروق"، أن رفع التجميد عن تصدير العجائن الغذائية والسكر اللذان يفوق إنتاجهما الحاجيات الوطنية، سيتيح توفير 600 مليون دولار، مشددا على أن منع تصدير هاتين المادتين بأمر من رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، سنة 2022 كان لأسباب ترتبط بالوفرة وتموين السوق الوطنية، باتت اليوم غير ضرورية وهو ما دفعه إلى الاستجابة لطلبات المصدرين ورفع التجميد عن هاتين المادتين وبدرجة ثانية بعدهما الزيت، الذي لم يحقق لحد الآن الفائض المرتقب بالمقابل، شدد ناصري على أن السماح بتصدير قطع غيار التجهيزات الكهرومنزلية في إطار خدمات ما بعد البيع التي سيجتريها المتعاملون الجزائريون سيرفع صادرات الجزائر المتعلقة بالتجهيزات الكهرومنزلية إلى 120 مليون دولار بدل 60 مليون دولار، كما ستكسب الجزائر أسواقا جديدة تتيح ضخ عائدات أكبر بالعملة الصعبة خلال المرحلة المقبلة، خاصة وأن العديد من الأسواق كانت قد أرجأت استيراد المنتجات الكهرومنزلية الجزائرية بسبب غياب خدمات ما بعد البيع، ويرتقب أن تفتح هذه الصادرات مرة أخرى نحو العديد من الدول.

وبخصوص المواد الجديدة التي ستدخل قائمة المواد المعنية بالتصدير للخارج خلال المرحلة المقبلة، فستشمل بالدرجة الأولى السيراميك، والذي يتميز بجودة ونوعية عالية ومؤهلة لدخول مختلف الأسواق العالمية.

ويعتبر ناصري أن منتجات مواد البناء وقطاع الأشغال العمومية والمقاولاتية قد حققت الاكتفاء الذاتي في السوق الوطنية، ومرشحة للتصدير بقوة خلال المرحلة المقبلة، وستشمل العملية السيراميك والبلاط إضافة إلى الحديد والإسمنت اللذان حققا نسبة هامة من التصدير، في حين تضاف إلى هذه المواد الخضار والفواكه والمشروبات والمواد الغذائية والتجهيزات الكهرومنزلية والزجاج والعجلات و"دقلة نور" أي التمور الجزائرية الشهيرة والفوسفات والأسمدة، مشددا على أن عدد المصدرين اليوم خارج المحروقات

بات يعادل 2000 مصدرّ بعدما كان قبل سنة واحدة يناهز 1600 شركة وسنة 2021 يعادل 1300 متعامل ناشط في مجال التصدير.

ووفق المتحدّث، فإن التشجيع الذي تتيحه السلطات العليا اليوم للتصدير وتصريحات رئيس الجمهورية المحفّزة دفعت المتعاملين الناشطين في المجال إلى خوض تجارب جديدة، إيماناً منهم بأهمية ضخ العملة الصعبة للخرينة الجزائرية وتسويق المنتج الجزائري لدى مختلف دول العالم، معتبراً أن الهدف المسطرّ اليوم هو بلوغ صادرات خارج المحروقات تعادل 10 مليار دولار، وهو الرقم الذي توقّع المتحدّث إمكانية بلوغه بفضل التسهيلات التي أقرها رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، مؤخراً هذا وأشرف رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، الخميس الماضي في الجزائر العاصمة، على تكريم تسع مؤسسات في إطار جائزة رئيس الجمهورية لأحسن مصدرّ لعام 2023، تقديراً لجهودهم في تنويع وتطوير الصادرات الجزائرية خارج قطاع المحروقات، وأقيم حفل التكريم في المركز الدولي للمؤتمرات "عبد اللطيف رحال"، بحضور كبار المسؤولين في الدولة، أعضاء الحكومة، ممثلي الجمعيات المهنية، ومسؤولي المؤسسات العامة والخاصة.

DERNIÈRE HEURE

ABDELKRIM HARCHAOU
HOSPITALISÉ



Selon ses proches, Abdelkrim Harchaoui a été victime d'un grave AVC. Contrairement aux rumeurs qui ont circulé, hier, l'ancien ministre des Finances et du Commerce est toujours en vie. Cette fausse annonce a suscité une grande inquiétude parmi ceux qui ont travaillé avec lui et ceux qui ont suivi sa carrière avec respect. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons qu'il recevra les meilleurs soins possibles. Nos pensées vont également à sa famille en cette période difficile. Nous présentons nos excuses les plus sincères pour toute confusion ou détresse causée par la diffusion de cette information erronée. Nous espérons que M. Harchaoui retrouvera rapidement la santé et pourra bientôt rejoindre ses proches.

L'EXPRESSION
sur internet <http://www.lexpression.de>